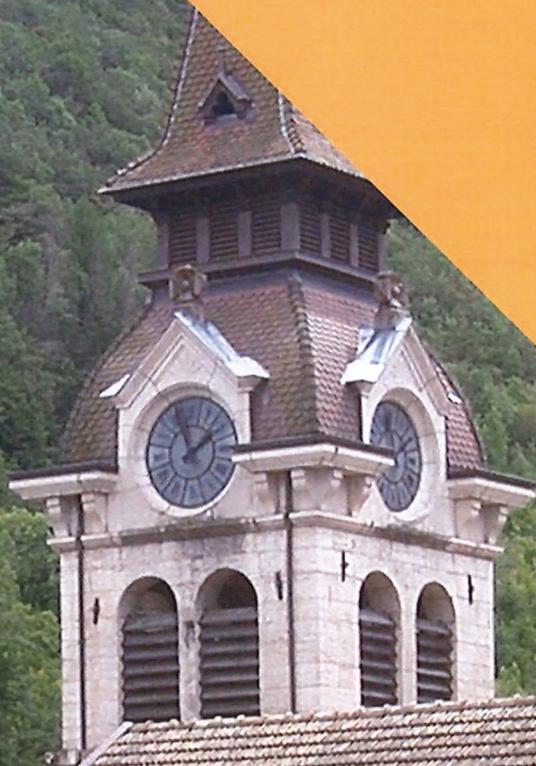


Le petit bulletin

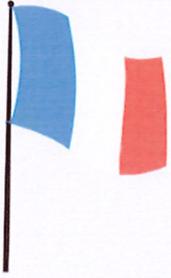


TENAY

AOÛT 2022



CEREMONIE DU 14 JUILLET



Gaël ALLAIN, Maire et Philippe Emin, Conseiller départemental, se sont recueillis devant le monument aux morts, le 14 juillet 2022. Gendarmes, Pompiers et habitants de Tenay étaient également présents à cette cérémonie.



COLLECTE DE TISSU

Les organisateurs du Khrôma Festival sont à la recherche de morceaux de tissus pour fabriquer des guirlandes. Vous pouvez les déposer en Mairie. Concernant la confection des guirlandes, vous pouvez venir aider (pensez à prendre de grandes paires de ciseaux). Pour le mois d'août, les réunions auront lieu à la salle des fêtes les :

- Mercredi 3 août de 16h à 22h
- Jeudi 11 août de 18h à 22h
- Vendredi 19 août de 18h à 22h



OPERATION PEINTURE

Le 9 et 10 juillet, Gaël ALLAIN, Maire, Adjoints, Conseillers et bénévoles se sont munis de pinces pour rafraîchir et peindre les barrières sur la commune et préparer le square pour le prochain Khrôma Festival



CARNET BLANC

Le samedi 16 juillet, nous avons célébré le mariage de Marie LUTTENSCHLAGER et de Solveig DE LA CROIX. Nous leur adressons toutes nos félicitations et vœux de bonheur.



EXPOSITION

Le week-end du 3 septembre 2022, à la salle des fêtes de Tenay, Madame MARIN Cornelia, artiste peintre proposera au public, des ateliers découvertes d'Arts Plastiques avec différentes techniques (acrylique, gouache, monotype, encre avec sel).



ECLAIRAGE PUBLIC



Afin d'économiser l'énergie, la Mairie de Tenay va lancer une étude sur l'éclairage public dans le centre bourg et procéder à des essais d'extinction des feux dans les hameaux.

ASSOCIATION

Pour les associations qui utilisent la salle de gym ou la salle des fêtes, merci de bien vouloir vous faire connaître à la Mairie avant la rentrée scolaire.

Nous procédons à une mise à jour.

FERMETURE D21

Attention, en raison de travaux importants, le Département nous informe que la route d'Hauteville RD21 sera coupée pour une durée de 2 mois à compter du 29 Aout. La Commune de Chaley restera accessible aux véhicules légers.



KHRÔMA FESTIVAL



Nous vous rappelons que le Khrôma Festival se déroulera les 10 et 11 septembre.

INCIVILITES / VANDALISME

La salle des fêtes, les jardins et le stade de foot ont été vandalisés entre fin juin et début juillet. Un dépôt de plainte a été déposé. Concernant les bouteilles en verre, merci de les mettre DANS le conteneur à verre et non pas à côté.



FORUM A ST RAMBERT EN BUGEY

Le 27 août, de 9h à 16h, aura lieu un forum des associations sportives et culturelles. Les Pompiers de l'Albarine seront présents pour une initiation aux gestes de premiers secours, et la découverte des divers véhicules et équipements.

Le forum se déroulera au club tennis, au lieu dit la Pièce. Si le temps ne s'y prête pas, le forum se déroulera à la salle polyvalente.

COLLECTE POUBELLE

Nous vous rappelons que depuis le 1er juillet, les dates de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes ont changé.

Le nouveau calendrier est disponible en Mairie, mais aussi sur notre site internet.



OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi**
et les samedis 13 et 27 août de 8 h 30 à 12 h 00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
ou

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :
Fermé du 23/07 au 07/08

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)
: Fermé du 06/08 au 21/08

Pas de permanence



DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
8 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 5 août**
- **Le vendredi 19 août**

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 8 août**
- **Le lundi 22 août**

